# Sur l'Académie de langue

*Al-Masri, 15 mai 1937.*

1 Je ne vois aucun mal à revenir sur la question de l'Académie de langue, après l'avoir laissée de côté depuis quelques semaines, et après le délicieux article que mon ami Haykal a publié dans al-Siyasa al-Usbu'iyya samedi dernier ; car on peut dire que le Sénat examinera le statut de l'Académie dans quelques jours, et il se pourrait bien que ce soit un droit, voire un devoir, pour ceux qui ont une opinion sur l'Académie, d'exposer leur avis aux Sénateurs avant l'examen de cette loi — dans l'espoir que Dieu Tout-Puissant accorde à nos Sénateurs un succès qu'il n'a pas accordé à nos Députés, ni au gouvernement qui a fondé cette Académie, afin qu'ils remettent la chose en ordre, et établissent pour la langue arabe une académie qui lui soit utile et non nuisible, et pour l'Égypte une académie qui l'orne et ne la déshonore pas — ou bien qu'ils s'épargnent, ainsi qu'à leur langue et à leur pays, toute cette discussion, qu'on peut laisser de côté sans que les sphères célestes cessent leur course, ni que le soleil se lève du couchant.

2 Il me vient à l'esprit que l'un des bénéfices particuliers de la démocratie est que, en remettant les affaires du peuple au peuple, elle permet aux gens d'éclairer les sénateurs et les députés du peuple sur des affaires publiques auxquelles ils n'ont pas eux-mêmes consacré leur temps, ni appliqué leurs efforts, et sur lesquelles ils doivent néanmoins statuer avec discernement et réflexion véritables, et non par simple imitation et convention.

3 L'histoire de l'Académie de langue en Égypte, comme celle de bien des institutions égyptiennes, n'est pas sans quelque étrangeté ; car le sentiment du besoin d'organiser le soin de la langue arabe était depuis longtemps très vif, et il y avait eu des tentatives antérieures pour créer cette académie qui s'occuperait de la langue, veillerait à sa pureté, et s'appliquerait assidûment à son épuration. Il eût été naturel que ce sentiment et ces tentatives aboutissent à la création d'une académie parfaitement adaptée au besoin qui avait motivé sa création et inspiré cette réflexion.

4 Mais l'Égypte, comme vous le savez, cher lecteur, est tombée, à certaines époques, malade du mal du faste, de l'affectation de grandeur et de magnificence, et de la quête des apparences d'une grandeur factice, pour s'imaginer à elle-même et faire croire aux autres qu'elle avait atteint

le même degré de progrès que les nations européennes qui dominent et gouvernent le monde. Chose étrange, ce mal excelle à exploiter le sentiment, à saisir les occasions, et à mettre les penchants naturels au service de cette grandeur affectée, de ce faste artificiel, de cet ornement qui ne sert à rien et ne signifie rien.

5 L'Égypte ressentit le besoin de s'occuper de sa langue, et ce mal saisit l'occasion de ce sentiment et l'exploita, laissant croire à l'Égypte qu'il allait lui créer une académie pour s'occuper de la langue — puis lui donna une académie dont on peut dire, au mieux, que, telle qu'elle est constituée, elle ne peut faire aucun bien à la langue, peu ou prou, et pourrait bien lui causer un tort aux effets durables.

6 Car ce mal, qui créa l'Académie de langue en 1932, ne considéra ni l'état de la langue arabe, ni ses besoins, ni la capacité de ses propres gens, d'un regard précis et minutieux — il regarda plutôt d'un œil vers l'Europe et de l'autre vers l'Orient arabe, voulant dire aux gens de l'Occident : regardez, nous aussi avons une académie comme les vôtres, et dire aux gens de l'Orient : regardez, nous avons une académie comme celles des Européens, telle que ni la Syrie ni l'Irak n'en possèdent de semblable.

7 Il voulut que cette Académie fût une propagande — une propagande convenant au rang de l'Égypte auprès des peuples d'Orient et d'Occident à la fois : l'Égypte fait partie de l'Europe, et donc notre académie doit être comme les académies d'Europe ; et l'Égypte est la nation dirigeante de l'Orient arabe, et donc son académie doit être l'académie dirigeante parmi les académies de langue arabe. Cette Académie devait être un de ces édifices imposants et fastueux qui touchent le ciel et éblouissent l'esprit, un de ceux sur lesquels l'œil ne pourrait manquer de tomber dès qu'il tombait sur l'Égypte. Peu importait que cet édifice fût utile et efficace — ce qui importait, c'était qu'il fût éblouissant et splendide, faisant croire aux Européens que nous étions leurs égaux, et faisant croire aux Orientaux que nous les avions dépassés en un point qu'ils n'avaient pas atteint, et auquel ils n'avaient même pas aspiré.

8 Et nous pouvions éblouir Occidentaux et Orientaux à la fois, leur faisant croire que nous étions capables non seulement d'accomplir ce que l'Orient seul ne pouvait réaliser, mais d'accomplir ce que l'Occident lui-même ne pouvait réaliser.

9 Et ainsi nous pouvions créer une académie qui ne fût pas réservée à l'Égypte et aux Égyptiens, mais partagée entre l'Orient et l'Occident à la fois — une académie mixte, comme les Tribunaux mixtes, sauf que les Tribunaux mixtes ne comptaient aucun juge d'Orient, mais seulement des juges occidentaux et égyptiens, tandis que l'Académie de langue devait être encore plus mixte que les Tribunaux mixtes : les Égyptiens devaient en constituer la moitié des membres — et la moitié, c'est beaucoup — tandis que l'autre moitié devait être partagée équitablement et justement entre l'Orient et l'Occident. Nous sommes, après tout, un peuple équitable, équitable envers nous-mêmes avant d'être équitable envers les autres, et c'est pourquoi notre nombre à l'Académie ne devait pas dépasser la moitié, de crainte d'avoir la majorité qui nous permettrait de régler les affaires de l'Académie à notre gré.

10 Et c'est ainsi que le gouvernement alors au pouvoir, en cette heure douce et agréable, fit procéder à un décret royal créant l'Académie de langue, et se félicita de cette Académie dans le discours du Trône prononcé devant le Parlement.

11 Plus délicieux encore que la création de l'Académie de cette manière est le fait que le Parlement d'alors, en cette même heure douce et agréable, s'en satisfit comme le gouvernement s'en satisfaisait, et l'applaudit comme le gouvernement l'applaudissait — mais le peuple, qui était à cette époque de mauvaise humeur, de caractère amer, et d'humeur revêche, accueillit l'Académie avec une mine renfrognée, maugréant contre elle, mécontent d'elle ; et les philosophes, les sages et les gens d'opinion originale de cette époque déclarèrent : ce peuple égyptien est gâté et capricieux, ignorant et naïf, rien ne le satisfait, et il ne faut le consulter sur rien, il faut lui imposer le bien par la seule contrainte, et le traîner vers la réforme en dépit de lui-même — car son nez n'a été créé que pour être traîné, et parce qu'il est incapable, laissé à lui-même, de trouver le chemin du bien.

12 Et c'est ainsi que l'Académie de langue fut créée dans ces circonstances étranges, œuvrant, pourrait-on dire, à la marge de la vie égyptienne — ou, si vous préférez, à la marge de la vie littéraire et linguistique.

13 Ces circonstances étranges voulurent en outre que beaucoup de ceux qui auraient pu donner un avis utile sur les affaires de l'Académie de langue se trouvassent être des adversaires du gouvernement alors au pouvoir, ses opposants et ses résistants — il n'y eut donc d'autre choix

que de leur dissimuler l'affaire de l'Académie, de la leur cacher, et de les en confronter, si l'expression est permise, par surprise.

14 Je me souviens que le ministre de l'Instruction publique de cette heureuse époque voulut consulter, sur l'affaire de l'Académie, quelques orientalistes qui travaillaient alors à la Faculté des Lettres, dont j'étais le doyen ; il les convoqua, les écouta, et leur parla, et lorsqu'ils sortirent de chez lui, quelqu'un leur glissa qu'il vaudrait mieux ne pas en parler au doyen de la Faculté des Lettres — mais ils en parlèrent néanmoins au doyen, et lui révélèrent tout ce qu'ils avaient dit et entendu.

15 Dans ces circonstances, la composition de l'Académie ne pouvait qu'être politique, tout comme sa création avait été politique, et c'est ainsi que l'Académie fut marquée de ce caractère réactionnaire — et elle eut en cela un bel exemple dans l'Académie française elle-même ; car celle-ci aussi fut fondée pour des raisons politiques, et composée pour des raisons politiques, et marquée par Richelieu, le champion de l'autorité individuelle, de son empreinte puissante, et elle resta une image puissante de la réaction jusqu'à ce que la Révolution française l'abolît et établît à sa place l'Académie des sciences.

16 L'Académie française fut rétablie plus tard, une fois l'ardeur de la Révolution apaisée, mais elle est restée, jusqu'à aujourd'hui, plus proche du conservatisme que de l'innovation.

17 Toutes ces circonstances extérieures entourèrent la création de l'Académie de langue sans en alléger l'affaire ni en faciliter la tâche, sans la rendre chère au peuple, ni légère au cœur du peuple ; et si nous considérons les circonstances intérieures qui formèrent l'Académie et tracèrent sa voie pratique, nous ne les trouvons pas meilleures que les circonstances extérieures ; car on demanda à l'Académie ce qu'elle ne pouvait faire, et on lui imposa ce qu'elle ne pouvait supporter. Et il n'y a là rien d'étrange ; car la création de l'Académie n'était pas, en vérité, chose sérieuse, mais n'était que propagande, politique, ornement et illusion.

18 Il n'importait pas qu'elle fonctionnât — ce qui importait, c'était simplement qu'elle existât. Mais l'Académie ne se contenta pas de la simple existence ; elle voulut aussi fonctionner, pour prouver qu'elle était digne de cette existence qu'on lui avait octroyée et imposée, et à peine avait-elle commencé à fonctionner qu'elle se trouva devant des obstacles qu'il n'y avait aucun moyen de surmonter, et elle se mit alors à s'agiter, à se confondre et à tourner autour de ces obstacles sans jamais pouvoir les

franchir. Il suffit de regarder sa revue pour y voir les signes de ce trouble et de cette confusion, trop clairs et trop évidents pour avoir besoin de détails.

19 Un instituteur s'expose au ridicule s'il demande au ministre des Travaux publics de lui confier la construction des barrages et l'édification des ponts, et s'expose à l'asile s'il demande au ministre de la Santé de lui confier le traitement de la typhoïde, du paludisme ou de la bilharziose — puisque l'on parle ces jours-ci du professeur Bilharz — et s'expose, je ne sais pourquoi, s'il demande au ministre de la Guerre de lui confier l'entraînement des soldats et leur conduite sur les champs de bataille.

20 Je ne pense pas que vous contestiez ou niiez cela ; et pourtant, on exigea des instituteurs dont on composa l'Académie qu'ils fussent savants en ingénierie, en médecine, en administration, en art militaire, et en toute science qu'il vous plaira ou ne vous plaira pas, sciences dont ils avaient entendu parler, et sciences dont ils n'avaient jamais entendu parler, même en rêve.

21 Et on leur dit : messieurs, vous connaissez la langue arabe et maîtrisez ses disciplines comme les savants de Bassora et de Koufa les connaissaient et les maîtrisaient aux troisième et quatrième siècles de l'hégire, ou comme ces grands maîtres de Bassora et de Koufa les connaissaient et les maîtrisaient ; nous avons donc fait de vous, ce soir même, des membres de l'Académie de langue, de sorte que, dès demain matin — c'est-à-dire après une seule nuit, ou quelques nuits tout au plus — vous serez savants en médecine dans toutes ses branches, en mathématiques sous toutes leurs formes et leurs couleurs, en physique et en chimie, dans les sciences de la vie et dans les beaux-arts, en tout ce que l'esprit humain a saisi et en tout ce que l'esprit humain a produit, en tout ce que le cœur a ressenti et en tout ce qui a affecté le sentiment, et en tout ce qui procède du sentiment du cœur et de l'émotion ressentie. Et vous devez connaître tout cela d'une connaissance exacte, précise, détaillée et parfaite, qui vous permette d'exprimer ces sciences par des termes exacts, précis et conformes, dont vous ne vous écartiez ni ne dérogiez, et qui conviennent pourtant à l'arabe classique de la manière la plus exacte, la plus précise et la plus claire qui soit.

22 Ceux qui leur dirent cela plaisantaient, selon toute vraisemblance ; car ils étaient, je crois, trop sensés pour imaginer que cela fût possible, et trop sensés pour croire qu'un homme pût nommer les termes techniques des sciences correctement et avec succès sans maîtriser

parfaitement ces sciences… ils plaisantaient, selon toute vraisemblance, car ils ne voulaient que de la politique et de la propagande.

23 Mais le jeu peut traîner le sérieux à sa suite, comme l'a dit Abou Nawas ; car ceux qui fondèrent l'Académie plaisantaient, et l'Académie ne comprit pas, ou ne voulut pas comprendre, cette plaisanterie, et voulut être savante en toute chose, capable de nommer toute chose, oubliant que lorsque Adam nomma toutes choses, il ne les nomma pas de lui-même, mais que Dieu lui enseigna tous les noms.

24 Quoi qu'il en soit, l'Académie s'efforça de nommer les choses — qu'elles touchent à la science, à la pratique, ou même aux nouveautés — formant des commissions, se répartissant entre elles le savoir et le connu, l'être et les étants, chargeant chaque commission de s'élever jusqu'aux cieux les plus hauts si elle le voulait, ou de descendre jusqu'aux terres les plus basses si elle le préférait, mais devant à tout prix trouver des noms pour les choses, les faisant descendre du haut ou les faisant monter du bas — mais il fallait absolument trouver ces noms pour ces choses, sans quoi l'existence même de l'Académie serait vaine, sa création futile, et l'argent dépensé pour elle du pur gaspillage.

25 Et c'est ainsi que les commissions se mirent au travail, puis s'assurèrent bientôt qu'elles avaient besoin de quelqu'un pour leur enseigner le savoir qu'elles n'avaient pas elles-mêmes acquis, et elles convoquèrent donc des consultants, et médecins, physiciens, chimistes et praticiens de tel ou tel art vinrent et repartirent parmi elles, tous les spécialistes qu'il vous plaira et qu'il ne vous plaira pas, et chacun de ces consultants se mit à vendre à ces commissions son savoir à un prix dérisoire, quelques piastres à peine — car un terme technique, m'a-t-on rapporté, se vendait vingt-cinq piastres — et le consultant apportait le mot anglais ou français correspondant au terme scientifique ou artistique et le traduisait pour la commission en une traduction approximative, jusqu'à ce que la commission, l'ayant compris, ou croyant l'avoir compris, se mît à chercher, à enquêter, à fouiller et à délibérer jusqu'à trouver un mot arabe qu'elle jugeait propre à exprimer ce sens qu'elle croyait avoir compris.

26 Plus remarquable et plus extraordinaire encore : ceux qui fondèrent l'Académie firent venir des gens versés dans telle ou telle science, mais qui ne connaissaient pas bien l'arabe, et leur dirent : messieurs, vous êtes versés dans cette science ou celle-là, et c'est pourquoi nous avons fait de vous, dès ce soir, des membres de l'Académie

de langue ; dès demain matin — c'est-à-dire après une seule nuit, ou quelques nuits tout au plus — vous serez maîtres de la langue, la connaissant et en maîtrisant les disciplines comme al-Khalil et Sibawayh les connaissaient et les maîtrisaient autrefois, et comme al-Farra' et Tha'lab les maîtrisaient ; puis nommez ce que vous avez appris et maîtrisé de la science par ce que vous n'avez pas appris et ne maîtrisez pas de la langue.

27 Et c'est ainsi que l'affaire de l'Académie devint un prodige : des gens qui connaissaient bien la langue, et rien d'autre, se virent dire : soyez savants, et nommez ce que vous ne savez pas par ce que vous savez ; et des gens qui connaissaient bien quelque science, mais ne connaissaient pas la langue, se virent dire : soyez philologues, et nommez ce que vous savez par ce que vous ne savez pas. La source de cette curieuse confusion tient à deux choses : l'une, que ceux qui fondèrent l'Académie ne faisaient que jouer, aspirant à une forme de gouvernement, à un art d'arrangement politique ; l'autre, que ceux qui fondèrent cette Académie n'avaient de connaissance sûre ni des sciences qu'il s'agissait de nommer, ni de la langue par laquelle il fallait les nommer — d'où est né tout ce que vous voyez dans la revue de l'Académie, ces noms innombrables qui ne conviennent ni à la science ni à la langue, qui ne répondent à aucun besoin de l'époque, ni ne rencontrent le goût d'aucun écrivain ni d'aucun poète, et qui ont coûté à l'État des sommes que le ministère des Finances pourrait aisément chiffrer, et coûté aux hommes de l'Académie des efforts qu'ils ne pourront faire valoir qu'auprès de Dieu Tout-Puissant.

28 Car notre gouvernement d'alors vivait au vingtième siècle tout en agissant comme avait agi Richelieu au dix-septième, ignorant que trois siècles le séparaient de Richelieu, trois siècles durant lesquels tout avait changé, ignorant que l'Académie française n'avait pas sitôt vu le jour à Paris que d'autres académies scientifiques naquirent autour d'elle, poursuivant résolument le progrès des sciences et leur nomenclature, et la contraignant elle-même à n'être plus qu'une simple greffière.

29 Oui, et notre gouvernement d'alors vivait au vingtième siècle tout en ignorant que la langue ne se légifère pas par la loi, ni ne s'impose par décret, mais pousse plutôt partout où le besoin s'en fait sentir — poussant dans le cabinet du savant, le laboratoire de l'expérimentateur, l'atelier de l'artisan, et poussant aussi dans la rue et les champs — puis se trouve affinée par l'usage, qui la répand, la diffuse et l'impose à l'Académie de langue, laquelle se contente alors de l'enregistrer, lui fixant des bornes et

des limites.

30 Et notre gouvernement d'alors n'ignorait pas cela seulement, mais ignorait avec cela bien d'autres choses encore, et il établit l'Académie sur ce qu'il ignorait et non sur ce qu'il savait ; de sorte qu'elle naquit déformée, stérile, et voué dès l'origine à l'échec.

31 Le trait distinctif principal du ministère de l'Instruction publique à cette époque était qu'il connaissait les commencements des choses tout en ignorant leurs milieux et leurs fins, et connaissait les noms des choses tout en ignorant leurs sens et leurs réalités… on lui dit : les dialectes sont chose douce et charmante, bien digne qu'on s'y intéresse, étudiée par les universités et les écoles en Europe, et prise en charge par les orientalistes — et il dit : puisque les dialectes sont une chose douce, prenons-en un peu, goûtons-en une part — et il fit donc de l'étude des dialectes modernes d'Égypte et des autres pays arabes un des objets de l'Académie, sans jamais se demander, et sans pouvoir se demander, ce que signifiait ce « souci », ni sa portée, ni ses conséquences.

32 Il ne lui vint jamais à l'esprit qu'une académie chargée de préserver la pureté de l'arabe classique n'avait rien à faire à étudier les dialectes vulgaires. Il entendit mentionner les dialectes, se prit d'affection pour ce mot, et l'inséra dans le décret créant l'Académie, disant à l'Académie : toi et ce que tu voudras, ou toi et ce que tu pourras ! Et l'Académie n'a rien voulu ni rien pu faire jusqu'à ce jour en matière de dialectes, bien qu'elle fasse montre d'un grand zèle à leur sujet, craignant que le Parlement ne vienne lui arracher la chose.

33 Plus remarquable et plus extraordinaire que tout cela : le gouvernement demanda à l'Académie de composer un dictionnaire, et l'Académie s'empressa de le promettre, mais ne s'est pas encore mise à le composer à ce jour ; car elle veut faire descendre les termes techniques du ciel, ou les extraire de la terre. C'est là un travail long et ardu, et le gouvernement, ayant perdu espoir en ce dictionnaire après avoir attendu quatre ans son simple commencement, entreprit lui-même d'en créer un l'an dernier par l'entremise du ministère de l'Instruction publique, et le ministre de l'Instruction publique d'alors, le professeur Alouba Pacha, eut l'amabilité d'associer l'Académie à ce projet de dictionnaire.

34 L'Académie accepta ce partenariat à contrecœur, n'ayant guère le choix ; et le ministre n'eut pas plus tôt quitté ses fonctions que l'Académie, par son propre décret, en appela au ministre en exercice, lui disant : rends-moi justice, car ton prédécesseur m'a fait du tort —

rends-moi mon dictionnaire, car le ministère de l'Instruction publique me l'a arraché — et fais-en le mien exclusivement, à l'exclusion de tous les autres, car le ministre précédent y a associé des gens qui n'avaient rien à voir avec l'Académie, ni peu ni prou.

35 Et le ministre en exercice répondit à la demande du président de l'Académie, abolissant une commission qui avait pourtant déjà commencé son travail, et rendant le dictionnaire à l'Académie en juillet dernier — mais l'Académie n'en a rien fait jusqu'à ce jour, et le dictionnaire s'est trouvé retardé d'une année supplémentaire ; car l'Académie ne peut s'y mettre avant d'avoir établi sa terminologie, la faisant descendre du ciel ou l'extrayant de la terre. C'est là un travail long et ardu ; il n'y a donc qu'à attendre.

36 Et pendant tout ce temps, l'État ne cesse de dépenser de l'argent, encore et encore, et tout ce que nous en récoltons, c'est cette revue que l'Académie publie, et que certains de ses propres membres reconnaissent tandis que d'autres la désavouent avec la plus grande vigueur.

37 Puis le ministre de l'Instruction publique en exercice voulut remettre les choses en ordre, reconsidérer le statut de l'Académie, et soumettre l'affaire au Parlement ; il rédigea donc pour l'Académie une loi où il déféra à l'Académie elle-même — étant homme de principe constitutionnel, et ayant été juge avant d'être ministre, il ne voulut pas donner à l'Académie le sentiment d'avoir été lésée.

38 Et l'Académie s'accrocha à son ancien statut, l'aimant par-dessus tout et s'y attachant avec la plus grande ferveur — mais le ministre en exercice n'avait pas, à la différence du ministre des Traditions avant lui, pris goût aux dialectes modernes, et les supprima donc de la nouvelle loi, s'attachant plutôt à la renaissance de la littérature ancienne, puisque c'est elle la matière dont on tire à la fois le dictionnaire de langue et le dictionnaire historique.

39 L'Académie s'en irrita, le cœur rempli de chagrin et de regret, et se plaignit à la Chambre des députés, s'assurant l'appui de certains députés, leur suggérant ce qu'elle leur suggéra, et leur présentant sous un jour favorable ce qu'elle leur présenta — et voilà que la loi revint devant la Chambre des députés exactement comme le gouvernement qui avait créé l'Académie l'avait voulue, et exactement comme l'Académie en exercice elle-même l'avait voulue, mais nullement comme le voulait l'intérêt de la science, ni comme le voulait la dignité intellectuelle de l'Égypte ; de sorte que l'Académie, telle que la Chambre des députés l'a

constituée, reste chargée d'enseigner ce qu'elle ne sait pas, de forger la terminologie de sciences dont elle n'a pas la moindre compétence, et reste chargée aussi d'étudier les dialectes vulgaires tout en préservant la pureté de l'arabe classique, réunissant ces deux contradictions à la fois — car Dieu Tout-Puissant, après tout, est capable de réunir le monde entier en un seul, comme l'a dit Abou Nawas.

40 Le statut de l'Académie est maintenant soumis au Sénat ; que les honorables Députés nous permettent donc de leur dire franchement qu'ils se sont trompés et ont agi avec précipitation, ou qu'ils auraient dû chercher la voie juste tout en se hâtant ; et qu'ils nous permettent de leur dire : l'intérêt de la langue et la dignité de l'Égypte les obligent à reconsidérer cette loi en détail, à décharger l'Académie du fardeau de la terminologie scientifique — car cela n'est pas son affaire, et elle n'en est pas capable, et Dieu n'impose à une âme que ce qu'elle peut porter, et n'impose aux individus ni aux communautés que ce qu'ils peuvent supporter — et à épargner à l'Académie les dialectes vulgaires aussi ; car cela non plus n'est pas son affaire, et elle n'a pas été créée pour cela ; deux épées ne peuvent tenir dans un seul fourreau, et l'eau et le feu ne peuvent coexister ; si nous voulons une langue vulgaire, créons-lui son académie, et laissons l'arabe classique à ceux qui savent l'étudier comme il convient, et qui savent comment tirer profit de cette étude.

41 Oui, et que les honorables Sénateurs nous permettent aussi de leur demander de reconsidérer l'organisation administrative de l'Académie ; nous ne voulons pas que l'Académie soit rendue purement égyptienne, comme elle aurait peut-être dû l'être dès l'origine, car les Égyptiens profitent toujours de l'aide des savants orientaux et des orientalistes — mais nous voulons que les affaires administratives de l'Académie appartiennent aux Égyptiens, et aux Égyptiens seuls : ce sont eux qui éliront, et ce sont eux qui seront élus.

42 Quant à nos collègues orientaux et aux orientalistes, qu'ils prennent part à la science seule ; et puis que les honorables Sénateurs nous permettent de leur offrir un choix entre deux choses : s'ils veulent une académie de langue, ses fins propres sont la composition du dictionnaire de langue et du dictionnaire historique, la renaissance de la littérature ancienne, et l'encouragement de la production littéraire moderne ; et s'ils veulent plutôt forger la terminologie des sciences, leur voie pour cela n'est pas l'Académie de langue, mais la création d'une Académie des sciences aux branches diverses, comme il en existe en France, l'Académie de langue n'en étant qu'une branche parmi d'autres.

43 Que les Sénateurs choisissent entre ces deux voies, et qu'ils évitent la confusion dans laquelle s'est fourvoyé ce gouvernement d'autrefois ; car il ne convient pas que l'Égypte rie à ses propres dépens, et fasse rire les autres à ses dépens, dépensant chaque année des milliers de livres pour cette dérision qui ne profite à rien ni à personne.